

CONCOURS : Concours espaces publics « Traversée piétons/cyclistes de la rade »



1/2000

La rade de Caen se définit par une très forte image touristique à haute valeur esthétique. La passerelle du Mont-Bleu, par son caractère et sa forme, sublimait ce paysage. Cet objet s'inscrit dans la beauté actuelle et historique du site, en affichant une véritable modernité, liée à sa fonction de mobilité douce au cœur de la ville. La passerelle apportera également aux usagers une nouvelle expérience spatiale en relation avec la situation exceptionnelle dans laquelle elle s'inscrit.

L'implantation La nouvelle passerelle du Mont-Bleu traversant la rade, s'inscrit clairement comme un lien direct entre les deux rives, favorisant la continuité des parcours piétons, de part et d'autre des quais. Sa position et sa géométrie renforcent le rapport d'équilibre entre le port de Mont-Bleu. Ce dernier est perçue dans son état actuel et mis en valeur par le dynamisme de la nouvelle passerelle et l'espace créé entre deux ouvrages distincts.

Ordonnée parallèle à la promenade du Jardin Anglais en rive gauche, la passerelle vient chercher pour plus de fluidité, le carrefour et le passage piéton en rive droite. Les parcours piétons sont ainsi améliorés dans leur globalité.

Cette autoroute des usagers permet d'un part, d'assurer la fluidité de la passerelle sans perturber le trafic routier du port de Mont-Bleu et d'autre part, d'assurer les flux de marchandise et d'activités de mobilité adéquate.

Les parcours Les trois axes du port de Mont-Bleu sont aménagés en pistes cyclables bidirectionnelles. La hauteur des trottoirs du port de Mont-Bleu est adaptée aux exigences de cette nouvelle utilisation.

Un nouveau dispositif de guidage de sécurité avec éclairage phonique, contribue à désigner les nuisances sonores du trafic routier du port de Mont-Bleu. La nouvelle passerelle, libérée des cyclistes, est entièrement dédiée aux piétons seuls, sous toutes ses formes. Promeneurs, touristes, familles, personnes à mobilité réduite, tous profitent en toute sécurité de ce nouvel équipement urbain.

Les accotements de l'ouvrage sur les deux rives favorisent l'accès à la nouvelle passerelle tout en améliorant également les parcours adjacents des mobilités douces dans leur ensemble.

Les passages inférieurs Les deux passages inférieurs sont maintenus dans leur configuration actuelle. En revanche, leur accessibilité est améliorée, profitant également aux parcours transverseaux.

Côté rive droite, la berge fluviale est confortablement accessible par les voies à l'axe d'une rampe construite en lieu et place de l'escalier. Cette rampe permet également aux personnes à mobilité réduite (handicapés et poussettes), de descendre vers la berge fluviale de la CGO.

La prolongation du mur d'appui et la position du mur existant du rivage, permet entre deux, d'y installer un escalier. Ce nouveau dispositif offre un accès direct à la berge fluviale depuis le carrefour passage piéton et passerelle favorisant ainsi une utilisation plus importante de ce passage inférieur.

Un aménagement de débarras, dans la même géométrie que le mur d'appui, garantit la promenade au fil de l'eau.

Côté rive gauche, l'accès au passage inférieur est amélioré pour tous les usagers. La réhabilitation des défenses moines de mobilité douce est rendue possible par l'alignement de la zone d'écoulement. La distance élevée entre la passerelle et le port de Mont-Bleu, permet entre deux, la création d'un espace urbain globalisé et diversifié.

Une rampe d'une largeur de 3,20 mètres et d'une pente de 6 % facilite le passage de toutes personnes et garantit les circulations des différents flux. Cette rampe est complétée par un large escalier et des gradins, séparant clairement les piétons, des deux rives. La position de l'escalier par rapport à la rampe, permet d'éviter les croisements dangereux entre piétons et cyclistes.

ENTRE DEUX

Concept structurel La structure de la passerelle se compose de deux piliers, le supérieur, situé par l'horizon visuel placé au niveau de la main courante de la berge du port de Mont-Bleu et l'inférieur, situé à l'arrière de ses piliers. Ces deux piliers délimitent un espace libre de 3,05m de hauteur. Les appuis de la passerelle sont conçus et positionnés en fonction des particularités et des contraintes du site. L'unique pôle de la passerelle est orienté au droit de la pile n°1 du port de Mont-Bleu, dans le prolongement de l'axe fluviale, ce qui lui assure deux portées différentes.

Le profil longitudinal adopte deux rapports asymétriques des portées de 2 : 1 correspondant à 16m respectivement 8m. La grande travée côté rive gauche nécessite un encastrement qui établit, par effet miroir, un système symétrique de type encastrement 1 : 2 : 1.

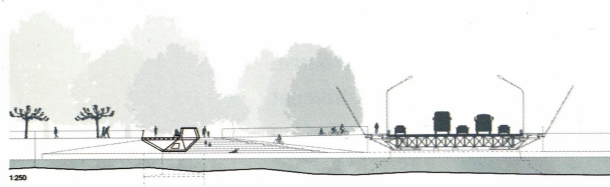
Ce concept structurel est fortement lié au contexte, permet de concevoir des appuis en rives, correspondant non seulement aux contraintes de transmission des charges mais également, aux réalités possibles de mise en œuvre d'un tel ouvrage en site urbain.

Les gabarits Ce concept de portées asymétriques contribue également à intégrer et mettre en valeur les passages des mobilités personnelles ainsi que la berge fluviale. En effet, le gabarit pour le passage des mobilités ou autres embarcations autorisées, est assuré au centre de la grande portée, alors que celui de la berge fluviale est pris en compte par la petite portée et l'asymétrie de la coupe transversale dont la pente de la face inférieure du tablier est la même que celle de la berge fluviale.

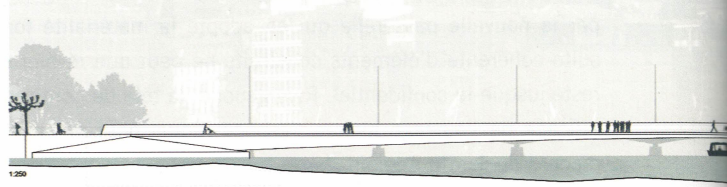
La hauteur disponible pour la structure est utilisée uniquement à l'aval, ce qui permet de charger complètement la partie en amont du tablier, protégée par une berge légère et transparente. La section transversale acquies ainsi une forme particulière en cas de vent des faces s'adaptant tout le long de l'ouvrage afin de ramener efficacement les charges vers les appuis.

Cet effet est accentué par l'effacement de la structure qui assure une hauteur minimale de 2,05m au centre de la travée principale vers l'aval, droit de l'apui en rive droite. Sur l'appui intermédiaire et dans la zone d'encastrement, la hauteur minimale disponible est de 3,05m.

En ses principes, il se traduit en un pont à hauteur variable, considérablement élargi de l'ordre de 1,50m avec une forme affine aux efforts intérieurs.



1/250



1/250



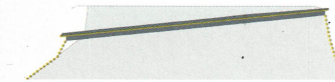
CONCOURS : Concours espaces publics « Traversée piétons/cyclistes de la rade »

ENTRE DEUX



Le mobilier - Un banc en bois se transforme en barquette sous l'effet de la mise en forme de la poutre latérale et soulignant celle-ci sur toute sa longueur, offre aux usagers de la passerelle un mobilier urbain de grande qualité. Sa position face au lac, ainsi que sa forme variable, offre deux largeurs différentes, soulignant toute sorte d'appropriation, incitant les usagers à profiter d'une vue splendide sur la rade et son jet d'eau. La poutre latérale de la passerelle d'une hauteur de 150cm depuis le niveau de la promenade, permet aux utilisateurs du banc de s'y adosser en profitant d'une bonne protection contre les nuisances sonores provenant du trafic routier du pont du Mont-Blanc.

La végétation - Les aménagements paysagers des deux rives sont traités dans un esprit de continuité végétale. Sur la rive droite, la ligne des arbres est maintenue et complétée par un plateau supplémentaire, positionné à proximité de l'arrivée de la passerelle. Sur la rive gauche, la végétation diversifiée du parc du Jardin Anglais, composée de grands sujets, se prolonge jusqu'aux abords de la nouvelle passerelle et de ses aménagements.



La lumière - De nuit, la passerelle sera illuminée par une lumière indirecte, discrète, chaleureuse et diffuse. Elle deviendra une ambiance lumineuse et calme, permettant de diriger confortablement le regard des piétons en direction du lac et des reflets lumineux de la ville. Ce concept de mise en lumière permettra de différencier l'ambiance lumineuse à usage routier du pont du Mont-Blanc à celle, douce et paisible, de la passerelle. Cependant, l'apport de lumière du pont du Mont-Blanc offrira une lumière complémentaire sur la partie haute du champ de vision, permettant d'avoir un sentiment de sécurité. Le concept lumineux de la passerelle est composé de deux lignes lumineuses chaudes en LED, intégrées sous le banc. La première ligne vers le sud, permet d'orienter les piétons, la seconde est un éclairage d'ambiance, soulignant la poutre latérale et offrant depuis la rive, une image nocturne, sobre et discrète telle une ligne tendue entre deux cordons lumineux de chaque rive. L'illumination linéaire et horizontale de la passerelle soulignera la force emblématique de ce nouvel ouvrage prenant place au cœur de la rade.

